

Vénissieux, le 6 janvier 2023

## INFORMATION SUR LA **REPRISE DE LA COTATION** DE L'ACTION BOOSTHEAT

Concomitamment à la reprise de la cotation de ses actions (FR0011814938 / ALBOO) sur Euronext Growth, BOOSTHEAT souhaite une nouvelle fois attirer l'attention sur plusieurs facteurs de risques spécifiques.

- La Société rappelle tout d'abord que, par jugement du 4 octobre 2022, le Tribunal de commerce de Lyon a ouvert une procédure de sauvegarde à son profit. En conséquence, la Société doit présenter un plan de sauvegarde qui, pour être arrêté par le tribunal, doit conformément à la loi, démontrer qu'il existe une possibilité sérieuse pour l'entreprise d'être sauvegardée. La Société rappelle que la mise en œuvre définitive de l'offre émise par HBR Investment Group (cf. [communiqué du 16 novembre 2022](#)) (l'« Offre ») est conditionnée à l'arrêté d'un plan de sauvegarde conforme à celle-ci par le Tribunal de commerce de Lyon. La Société espère que ce plan sera arrêté par le Tribunal début 2023.
- La reprise de la cotation annoncée est **indépendante** de la procédure ouverte au profit de la Société. Par conséquent, elle n'a pas été décidée, ni même autorisée, par le Tribunal de commerce de Lyon ; elle a été décidée par la seule direction de la Société et sous sa responsabilité. Cette reprise de la cotation ne préjuge donc **en aucune manière** de la décision devant être rendue par le Tribunal de commerce de Lyon (et notamment du contenu du plan de sauvegarde, le cas échéant).
- La Société rappelle ensuite avoir procédé à un premier tirage de 500 K€ sur sa ligne de financement existante après sa reprise par Impact Tech Turnaround Opportunities (« ITTO »), membre du groupe Alpha Blue Ocean (cf. [communiqué du 3 janvier 2023](#)). Les caractéristiques de ce financement ainsi que l'impact dilutif associé sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021 ([lien vers le communiqué de presse](#)) et celui précité du 3 janvier 2023 auxquels la Société renvoie expressément. Le tableau de suivi de ce financement (Bons d'Emission d'Obligations Remboursables en Actions) et les actions en circulation seront mis à jour sur le site Internet de la Société<sup>1</sup>.
- La Société rappelle enfin que, de manière générale, les instruments utilisés dans le cadre de la ligne de financement reprise par ITTO sont susceptibles d'engendrer, pour un actionnaire détenant une participation donnée, une dilution importante et/ou rapide de sa participation (laquelle dilution pouvant aller *crescendo* en fonction du rythme des tirages) et, par suite, un impact significatif sur la valeur de cette participation. La Société appelle donc tout actionnaire actuel de la Société, ainsi que tout investisseur potentiel, à prendre pleine et

<sup>1</sup> <https://www.boostheat-group.com/fr/communiqués-publications/ora>

entière connaissance des caractéristiques du financement en place avant d'acquérir une position ou de céder, conserver ou renforcer une position existante en parfaite connaissance de cause.

Les principaux risques liés à ce type de financement sont les suivants :

- Volatilité et liquidité des actions de la Société, et impact sur le cours de Bourse : le prix de marché et la volatilité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;
- Dilution : compte tenu de la nature et des caractéristiques des valeurs mobilières objets de l'opération, les actionnaires de la Société sont susceptibles de connaître une dilution importante et/ou rapide de leur participation dans la Société, laquelle dilution pouvant avoir un impact significatif sur la valeur de cette participation ; et
- Non réalisation de l'ensemble des tranches : la Société pourrait avoir à revoir sa stratégie d'investissement en cas d'impossibilité de tirer une ou plusieurs tranches.

La société invite également ses actionnaires à prendre connaissance de son webinaire du 5 janvier 2023 dont le lien est disponible ici : [BOOSTHEAT – Replay du webinaire du 5 janvier 2023 - BOOSTHEAT \(boostheat-group.com\)](https://www.boostheat-group.com)

\* \* \*

**Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur**

<https://www.boostheat-group.com/fr/>

## À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR0011814938).

\* Heating, ventilation and air-conditioning, soit chauffage, ventilation et climatisation en français.

## I CONTACTS

**ACTUS finance & communication – Anne-Pauline PETUREAUX**

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

**ACTUS finance & communication – Serena BONI**

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)